

---

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



# SOMMAIRE

---

## Les services, actions et projets développés en 2025

|                                         |     |
|-----------------------------------------|-----|
| 01 - Les moyens humains                 | p3  |
| 02 - Les moyens financiers              | p4  |
| 03 - Développement économique           | p5  |
| 04 - La voirie                          | p6  |
| 05 - Urbanisme et patrimoine            | p7  |
| 06 - Les projets du territoire          | p9  |
| 07 - Technique                          | p13 |
| 08 - Pôle Social                        | p16 |
| 09 - Service Enfance Jeunesse           | p19 |
| 10 - Chantier d'insertion intercommunal | p22 |
| 11 - Médiathèque                        | p25 |
| 12 - Services administratifs            | p26 |

# 01 - Les moyens humains

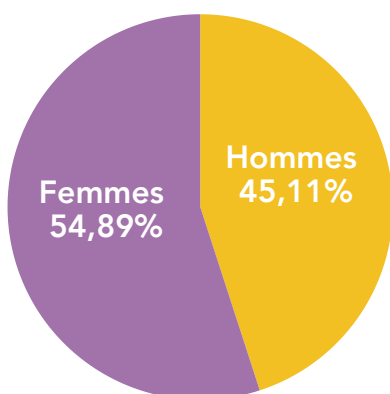
Dont :

- **62 agents titulaires** et **47 agents contractuels permanents**. Cela représente 116.55 ETP (Equivalent Temps Plein)
- Poste relevant du secteur privé (au 31/12/2025) : **28 CDDI** (Contrats à Durée terminée d'Insertion) au chantier d'Insertion volet animation et entretien de sentiers: 26h hebdomadaires
- **1 contrat d'Apprentissage**
- **Position administratives durant l'année 2025 :**
  - 2 congés maternité
  - 2 congés paternité
  - 2 agents en PPR (Période Préparatoire au Reclassement)



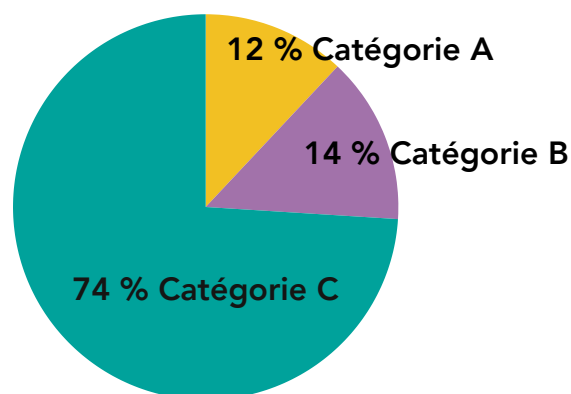
**138 agents**

**Répartition Femmes  
- Hommes**



- **1 détachement**
- **5 disponibilités** pour convenances personnelles

**Répartition par  
Catégories**



- **28 avancements échelons**
- **4 avancements de grade**
- **3 stagiairisations**
- **2 titularisations**

## ➤ Dialogue social / Comité social territorial (CST)

Le CST s'est réuni à sept reprises durant l'année 2025.

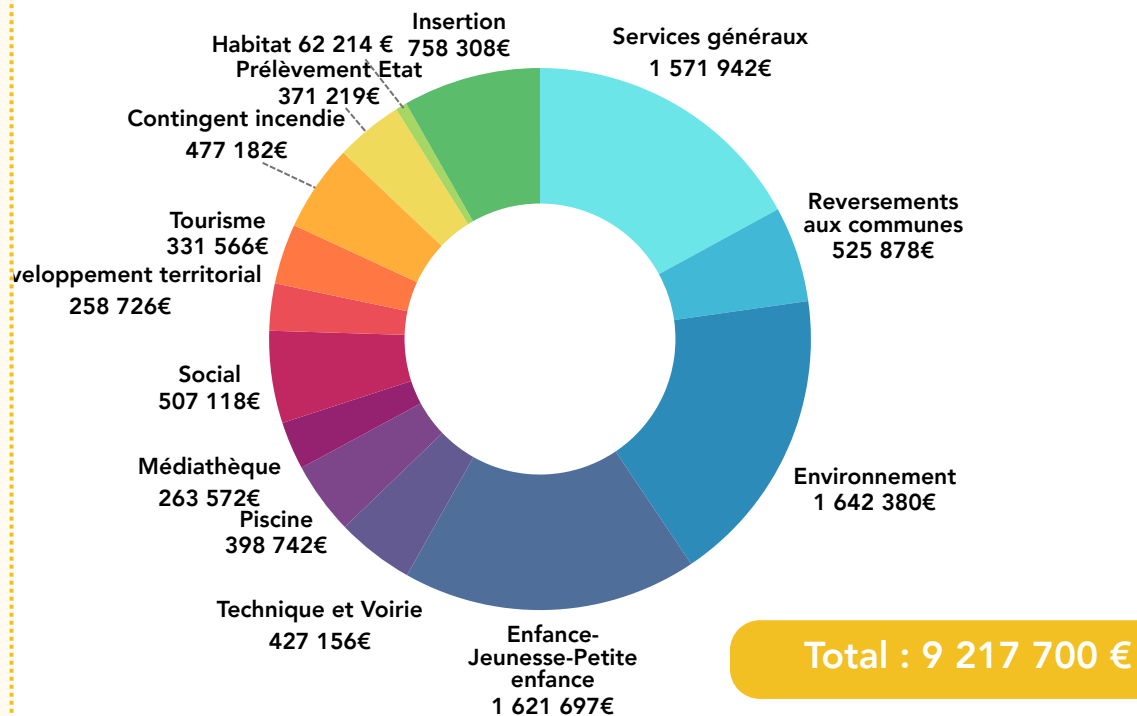
Les membres ont pu donner un avis et travailler sur plusieurs dossiers :

- Mise à jour de Règlements intérieurs (CST, Piscine intercommunale)
- Révision de la grille d'évaluation de l'entretien professionnel annuel
- Règlement de formation
- Prévention : Travailleurs isolés, bien-être au travail, sécurité...
- Mise à jour du RIFSEEP : application durant la maladie
- Modification organigramme
- Annualisation du temps de travail
- Réorganisation de service
- Protection sociale complémentaire des agents : Choix de la procédure du contrat groupe et fixation du montant de la participation employeur pour la garantie santé

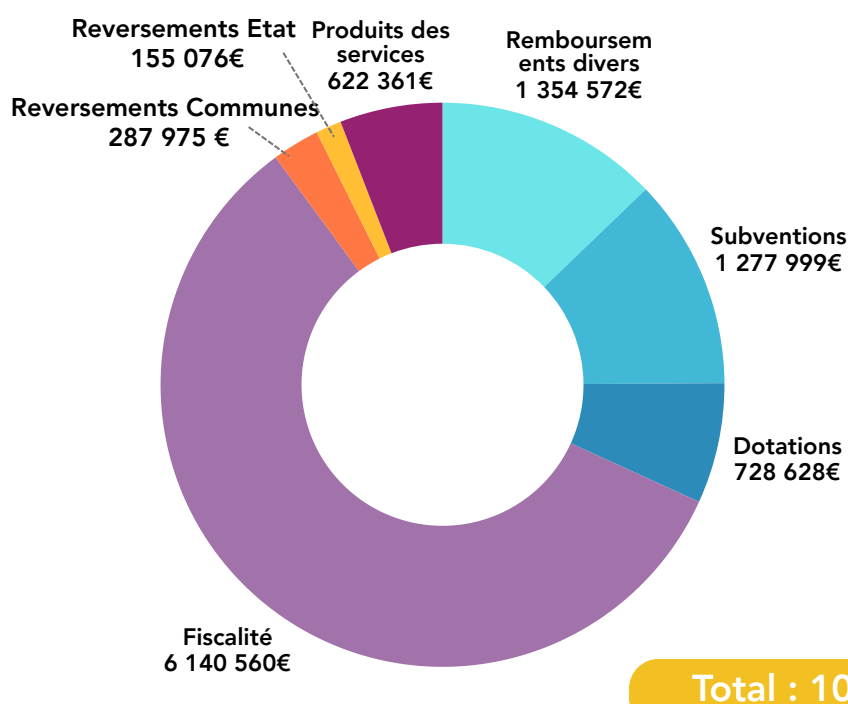
## 02 - Les moyens financiers

### FONCTIONNEMENT

#### ➤ Dépenses réelles de fonctionnement 2025



#### ➤ Recettes réelles de fonctionnement 2025



Dépenses totales : 2 728 304,59 € TTC

Fonds de concours et budget participatif : 12 435,41 €

Aide aux entreprises : 50 897,01 €

Ponts intercommunaux : 6 465,36 €

Voirie intercommunale : 152 827,22 €

Site Patrimonial Remarquable :  
32 802,66 €Matériel (informatique  
& mobilier) : 37 181,35 €Maison France Services :  
96 067,73 €

Tourisme : 24 398,70 €

Maison de Santé :  
23 865,37 €

La Ribambelle : 1 497,00 €

Centres de loisirs : 1 476,00 €

SDIS participation au plan de travaux bâtimentaires : 5 074,40 €

Versement du capital à SPL Tourisme : 30 000 €

Embarou et PAT : 87 828,00 €

Déchets : 296 693,76 €

Insertion (véhicules) : 46 159,00 €

Médiathèque : 51 213,84 €

Habitat : 42 230,39 €

Piscine : 35 450,62 €

Centre Social : 4 856,37 €

Services techniques : 129 754,40 €

Principales opérations  
d'investissements  
1 757 090,19 €

Aménagement nouveaux locaux (siège) : 587 915,60 €

+ Remboursement du capital des emprunts souscrits antérieurement : 374 124,21 €

+ Travaux de voirie sous mandat pour les communes : 597 090,19 €

- Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA): 118 829,56 €
- Subventions perçues liées aux opérations d'investissement : 459 633,91 €
- Remboursement par les communes opérations de voirie sous mandat : 711 475,14 €

Recettes totales : 1 289 938,61 € TTC

## 03 - Développement économique

### Zone du Rada – Tourtrol :

En 2025, la CCPM a délibéré en faveur de la vente de trois terrains sur la zone du Rada, représentant une surface totale de 4 053 m<sup>2</sup> et des recettes de vente de 31 002,25 € TTC :

#### 1. Lot 6 : Selectromeca

Activité : fabricant de machines de conditionnement pour les liquides  
Surface : 2 744 m<sup>2</sup>

Prix : 15 711,95 € TTC

#### 2. Lot 22 : NR Invest

Activité : location de locaux pour l'artisanat  
Surface : 1 309 m<sup>2</sup>

Prix : 15 290,30 € TTC

#### Etude pour l'évolution des prix de la zone d'activités du Rada :

La CCPM a commandé une étude comparative sur les prix des zones d'activités à l'Agence Ariège Attractivité dont elle est un des financeurs. Le but de l'étude était de permettre de définir un cadre conforme au marché actuel pour l'augmentation des prix de la zone du Rada, qui n'ont pas évolué depuis sa création en 2011. La nouvelle grille de prix doit être adoptée en 2026.



#### Aide à l'immobilier d'entreprise (AIE) :

La CCPM a accordé un total de 38 000 € de subventions AIE à un charpentier-couvreur du territoire.

## 04 - La voirie

### A - Les travaux

Voici les travaux réalisés en 2025 sur les communes du territoire :



- **Besset** : Pont de Mazerolles pour un montant total de 107 484,72€ TTC
- **Lapenne** : Pont de Madière pour un montant total de 10 976,32€ TTC
- **Limbrassac** : Réfection de chaussée pour un montant total de 3 981,59€ TTC
- **La Bastide de bousignac** : Réfection de chaussée pour un montant total de 2 049,02€ TTC
- **St Julien de Gras Capou** : Réfection de chaussée pour un montant total de : 1 999,37€ TTC
- **St Julien de Gras Capou** : Réfection de chaussée pour un montant total de : 12 095,24€ TTC
- **Mirepoix** : (Fleurizel) Réfection de chaussée, curage fossé, nettoyage de buse pour un montant total : 1 813,36€ TTC
- **Esclagne** : Réfection de chaussée pour un montant total de : 1 795,63€ TTC
- **St Quentin la Tour** : (Route de Queille) Réfection de chaussée pour un montant total : 32 212,08€ TTC
- **Tourtrol** : (Ch. Du Pountet) Réfection de chaussée pour un montant total de 3 557,70€ TTC
- **Viviès** : (Ch.Pévidal) Réfection de chaussée pour un montant total de 11 563,64€ TTC
- **St Felix de Tournegat** : (Escapat) Curage/Ouverture fossés pour un montant total de 852,91€ TTC
- **Camon** : (Route de Belloc) Réfection de chaussée pour un montant total de 25 948,14€ TTC

TRAVAUX DETR INTERCO

- **Rieucros** : Réfection revêtement piétonnier RD 119 pour un montant de 33 392,34 €.
- **Mirepoix** : Aménagement Av. Maréchal Foch. (Création infrastructure pluviale, trottoir PMR, revêtement enrobé, etc.) pour un montant de 330 000 € TTC.
- **Lagarde** : Réalisation d'un revêtement routier en Tri couche, chemin de Malemate Labouiche pour un montant : 33 660 € TTC.
- **Aigues-Vives** : Création d'un trottoir PMR sur la D28 route de Lérans pour un montant de 91 727,17 € TTC.
- **Lérans** : Réfection de voirie, Impasse de l'église pour un montant de 10 437,84€ TTC.
- **Esclagne** : Réfection de voirie, Rue de Calvaires et Camp lounq pour un montant de 8 363,22 € TTC.
- **Dun** : Réfection de chemin Hameau de Tapia et Cantagal pour un montant de 15 745,89 € TTC.
- **St Julien de Gras Capou** : Réfection Pluvial et chaussée, Chemin de Bombonne pour un montant total de 6 040 € TTC.
- **Viviès** : Elargissement de voie et busage fossé, Chemin de Pévidal pour un montant total de 3 555,77 € TTC.
- **Vals** : Réfection Rue des Ecoles pour un montant total de 8 520,66 € TTC.

## 05 - Urbanisme, Patrimoine et Habitat

### A - Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) :

Outre le lancement d'une procédure de modification du PLUi de la CCPM en février, l'année 2025 a été marquée par l'annulation totale du PLUi prononcée par le Tribunal Administratif de Toulouse le 29 avril. Cette annulation du PLUi, qui était en vigueur depuis la fin d'année 2021, a eu pour conséquence la réactivation de 14 documents d'urbanisme communaux : 1 Carte Communale (Besset) et 13 PLU (Aigues-Vives, La Bastide-sur-l'Hers, Belloc, Camon, Esclagne, Lagarde, Manses, Montbel, Régat, Roumengoux, Saint-Julien-de-Gras-Capou, Saint-Quentin-la-Tour, Tourtrol). Pour les 19 autres communes de la CCPM, c'est le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique depuis l'annulation du PLUi.

Le choix des élus ayant été de ne pas faire appel de la décision du Tribunal Administratif et d'élaborer un nouveau document d'urbanisme intercommunal de type PLUi-H (PLUi avec volet Habitat valant Programme Local de l'Habitat).

La délibération de prescription du PLUi-H a été votée à l'unanimité du Conseil Communautaire du 9 décembre 2025.

### B - Site Patrimonial Remarquable (SPR) :

En 2025, la CCPM a lancé la réalisation du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), ainsi que du Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine (PVAP) et du Périmètre délimité des abords (PDA) : lancement de l'appel d'offres, recrutement du cabinet d'architectes et lancement de la mission.

## C - Habitat :

L'année 2025 a été une année de transition entre le Programme d'Intérêt Général (PIG), achevé au 31 décembre 2024, et le nouveau programme d'amélioration de l'habitat de la collectivité constitué de deux conventions distinctes et complémentaires : un **Pacte Territorial** et une **OPAH-RU** (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec volet Renouvellement Urbain), signés le 30 juin 2025.

- **Pacte Territorial France Rénov' :**

Le Pacte Territorial est le nouveau dispositif lancé par l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat) et entrant en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2025 sur tout le territoire français. L'ensemble du périmètre intercommunal fait partie de ce programme, qui court jusqu'au 31 décembre 2029, pour lequel la CCPM a défini les objectifs suivants en matière d'aides aux travaux des particuliers : rénovation énergétique, sortie d'insalubrité, adaptation ou réhabilitation de logement.

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain (OPAH-RU) :**

L'OPAH-RU est un programme complémentaire du Pacte Territorial qui cible des périmètres urbains prioritaires, sélectionnés en raison d'enjeux particuliers en matière de lutte contre la vacance et la dégradation des immeubles. 5 centres-bourgs du territoire sont concernés : Mirepoix, La Bastide-sur-l'Hers, Rieucros, Lérans et Dun – Le Merviel.

- **Convention ALEDA (Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège)**

La CCPM a signé une convention de partenariat avec l'ALEDA pour toute la durée du programme Pacte Territorial et OPAH-RU. Cela comprend notamment la réalisation d'une permanence hebdomadaire d'accueil des habitants sur le territoire, au siège de la CCPM à Mirepoix, et une fois par mois dans une des communes dont les centres-bourgs ont été retenus pour l'OPAH-RU. (Dun, La Bastide-sur-l'Hers, Lérans, Rieucros)

**RÉNOVEZ**



**AMÉLIOREZ**

**VOS LOGEMENTS !**

Propriétaires occupants

Propriétaires bailleurs

Syndicats de copropriété

- Informations et conseils pour votre logement
- Aides financières
- Accompagnement gratuit, neutre et personnalisé pour vos projets de travaux.

# 06 - Les projets du territoire

## A - Stratégie de développement des Energies Renouvelables

### ➤ Entrée de la CCPM au capital de la société du projet LAPENNE (NEOEN)

Afin de maîtriser le développement des projets photovoltaïques (PV) et de faire bénéficier au territoire des retombées locales, la CCPM a accompagné le projet PV de Lapenne. Le projet est né en 2021 et des rencontres régulières ont permis de suivre ses avancées.

En 2025, la CCPM a rencontré l'entreprise à deux reprises. La dernière entrevue en présence du directeur régional de NEOEN a permis aux élus de repositionner leurs objectifs et leurs attentes vis-à-vis du projet. Une proposition a été émise par l'entreprise pour intégrer la société qui porte le projet de Lapenne.

### ➤ Schéma des Energies Renouvelables

La CCPM a approuvé le cahier des charges du schéma des EnR intitulé : « Étude pour la réalisation d'un schéma opérationnel de développement de projets photovoltaïques ». L'année 2025 a permis de réunir les élus de la CCPM autour de la construction de ce schéma qui s'est achevé en novembre 2025.

Ce schéma permet de déterminer les projets potentiels dans les années à venir, d'identifier les modalités de portage et de montage de projets selon les sites et les attentes locales, ainsi que les conditions de développement des futurs projets. Pour que ceux-ci se construisent avec et pour le territoire, dans le respect de ce dernier, il définira aussi le chemin pour parvenir à la mobilisation du potentiel sur le territoire d'ici 2030.

Afin d'élaborer la stratégie EnR à déployer, le bureau d'études ENCIS a analysé le potentiel énergétique du territoire d'octobre à décembre 2024.

En parallèle, l'association EC'LR a lancé une enquête en ligne afin de recueillir l'avis des habitant.es et des élu.es du territoire via un questionnaire qui a été ouvert du 11 novembre au 4 décembre. Enfin, pour communiquer sur la démarche, un ciné-débat a été organisé le jeudi 21 novembre en coopération avec Pays de Mirepoix en Transition, EC'LR et ECLA ENR au cinéma municipal de Mirepoix. L'évènement a rassemblé une quarantaine de personnes.

Des outils de suivi ont été mis à la disposition des élus et la CCPM a aujourd'hui les éléments nécessaires pour accompagner les collectivités locales et les habitants dans le développement des EnR.



Afin de suivre les différentes actions, connectez-vous au site de la CCPM.



## ➤ Participation aux Rencontres Nationales des EnR

En 2025, la CCPM a participé aux rencontres nationales des EnR qui se sont déroulées à Toulouse les 19 et 20 juin.

Cette rencontre vient compléter la démarche de la CCPM sur le positionnement des collectivités dans le développement des Energies Renouvelables. Elle peut aujourd'hui s'appuyer sur un réseau de coopératives citoyennes solide et de faire appel à d'autres collectivités ayant déjà mis en place ces actions sur leur territoire.



## B - Projet Alimentaire Territoriale

L'année 2025 marque la dernière année du plan d'action du Projet Alimentaire Territorial : par conséquent, les différentes actions sont terminées et le bilan a été présenté aux élus le 26 novembre 2025.

Au total, le PAT PPC a représenté **1 638 891 €**, financés par la DRAAF, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, les fonds européens FEDER... Aujourd'hui, les élus souhaitent poursuivre leurs efforts dans le développement de l'agriculture locale. Pour cela, un diagnostic agricole spécifique au territoire de la CCPM a été réalisé par les services de la collectivité. Il a pour objectif d'identifier les priorités et de définir une stratégie cohérente pour les prochaines années. Enfin, à la fin du prochain plan d'action, le diagnostic servira de base pour l'évaluation des actions. Ainsi, la collectivité se dote d'un outil objectif permettant de développer une stratégie de développement cohérente et de répondre aux besoins du territoire.

La fin d'année 2025 marque également l'émergence de nouvelles pistes de réflexions pour le prochain plan d'action de développement agricole de la CCPM. Ainsi, considérant les résultats du diagnostic territorial et les projets en cours sur le territoire, les élus doivent se concerter pour définir leurs prochaines actions :

- **Projet 1 : Agrosite d'Embarou** – dans la continuité du PAT précédent, et au vu du fort développement du projet en 2025, l'Agrosite pourra dès 2026, servir de support au développement de nouvelles actions de structuration de la restauration collective locale, de sensibilisation du public et de valorisation des productions de qualité.
- **Projet 2 : Fabrique de Territoire** – la CCPM étant lauréate de l'AAP Fabrique de Territoire, l'année 2025 a permis de restructurer le projet et de développer les collaborations qui pourront mener à un axe spécifiquement orienté sur les acteurs populaires et agricoles locaux.
- **Projet 3 : Aide aux exploitants** – dans l'objectif de permettre aux agriculteurs locaux de pérenniser leurs projets, la CCPM peut se positionner en tant qu'acteur fort du système agricole en développant l'Espace Test Agricole Graines d'Embarou, identifiant le potentiel foncier du territoire ou encore en structurant des dispositifs d'accompagnement ciblés.

## C - Agrosite d'Embarou

### Le recrutement des Agriculteurs

La Communauté de Communes du Pays de Mirepoix est fière d'annoncer que deux agriculteurs se sont officiellement installés en 2025. Le premier sur la réserve foncière et le second sur l'Espace Test Agricole :



**Alexandre Venisse**, installé en février 2025, se projette sur 4 hectares de la réserve foncière. Ancien agriculteur, il souhaite reprendre son activité de maraîchage en demis-gros. Pour réaliser son projet il s'associe au GAEC de l'Attraction Terrestre basé à Mirepoix et souhaite développer sa production de pommes de terre, courges, tomates, patates douces, oignons, céleris raves, carottes, choux et plus tard de betteraves et radis. Toujours dans l'objectif de fournir la restauration collective locale.



**Jérémy Rosemina**, jeune agriculteur en reconversion professionnelle, il a intégré le dispositif d'Espace Test Agricole en mars 2025. Il bénéficie d'un accompagnement personnalisé, encadré sur le plan technique par le GAEC l'Attraction Terrestre et sur le plan administratif par la couveuse d'entreprise BGE. Le testeur lance donc sa production de concombres et de courgettes et contractualise fin octobre 2025 avec la Plateforme Terroir Ariège-Pyrénées pour approvisionner la restauration collective locale. Le bilan de sa première année de test a mis en avant la possibilité pour lui de se projeter sur la dernière parcelle de la réserve foncière dès 2027.



## Espace Test Agricole

L'année 2025 a marqué la première année officielle de test. Elle a donc débuté par le renouvellement des conventions avec les encadrants techniques et administratifs et les derniers aménagements pour viabiliser le lieu et limiter l'investissement initial du testeur :

- Installation du réseau d'irrigation secondaire qui permet au testeur de raccorder son équipement d'irrigation pour les serres et le plein champ. En août 2025, les six serres de l'ETA sont équipées.
- Bâchage des serres : les serres de l'Agrosite sont montées depuis 2021 mais, faute d'exploitants, elles n'ont été bâchées qu'en 2025, à l'arrivée du testeur qui compte remplir l'ensemble des serres dès 2026.



**La première année de test est une réussite !**

## Travail sur les débouchés

De nouvelles opportunités de structuration de la filière restauration collective se sont présentées à la collectivité :

- **Accompagnement de la Cité Scolaire de Mirepoix** pour l'amélioration de leurs approvisionnements et l'atteinte des objectifs EGAlim.
- **Le Parc Naturel Régional (PNR) des Pyrénées Ariégeoises a lancé son premier club des cuisiniers** engagés d'Ariège où les équipes de restauration collective du territoire ont été conviées.
- **Signature du contrat de réciprocité entre le PETR de l'Ariège et Toulouse Métropole** : la signature de ce contrat a permis deux événements clés pour le territoire :

- **Visite par la préfecture de l'Agrosite d'Embarou** : avec objectif de valoriser un projet de production ariégeois pour approvisionner la métropole.
- **Visite de l'Agrosite d'Embarou par des équipes de restauration collective de la Métropole** (Airbus, des cliniques et des grandes écoles) : découverte du fonctionnement de la distribution ariégeoise.



### Signature d'une convention de co-gestion de la biodiversité

Signée entre la CCPM et l'ANA-CEN.

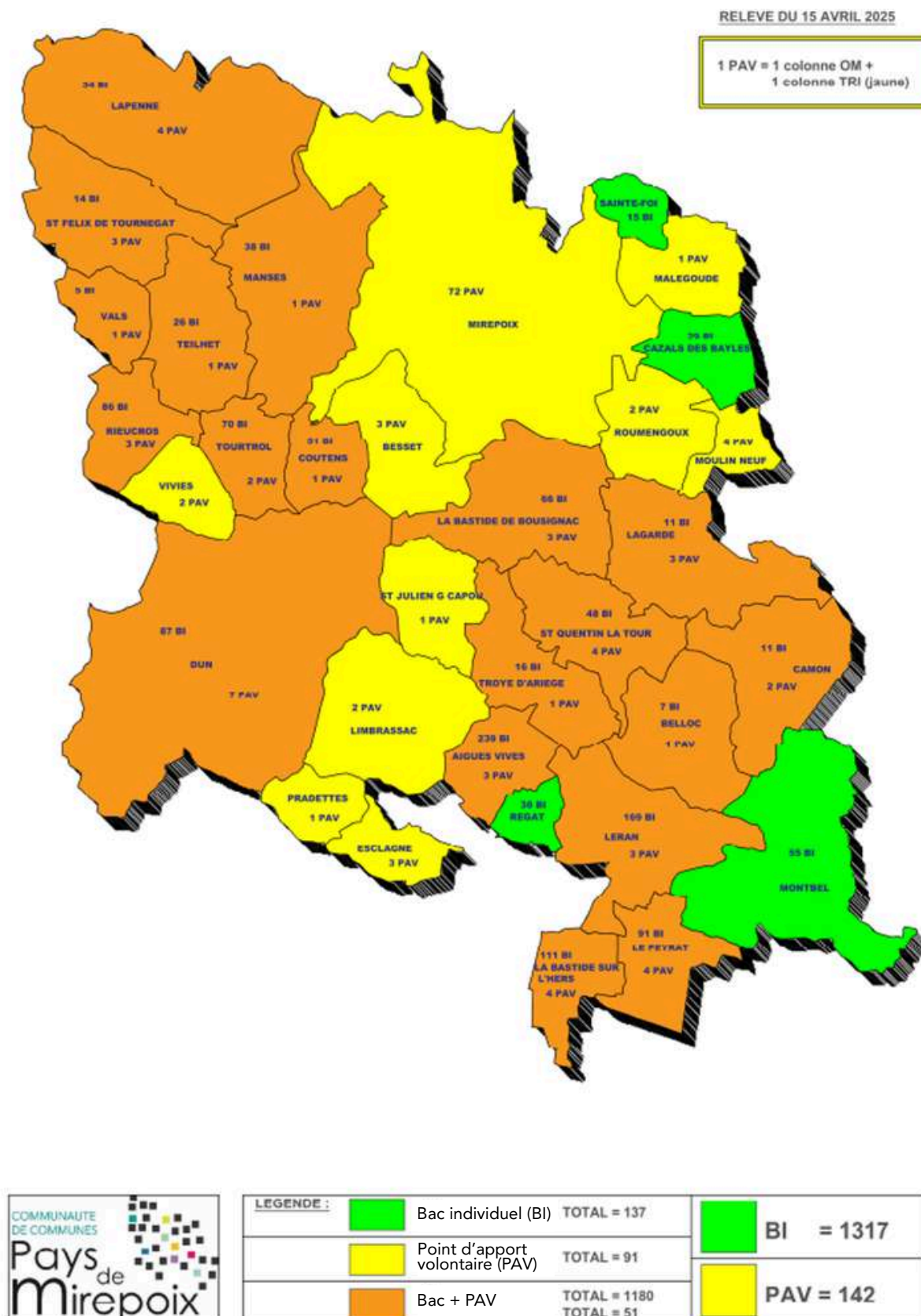
ANA - CEN Ariège est une association qui se consacre à l'étude des milieux naturels, de la faune et de la flore et aux relations qui lient l'humain et la nature.



# 07 - Technique

## A - La gestion des déchets

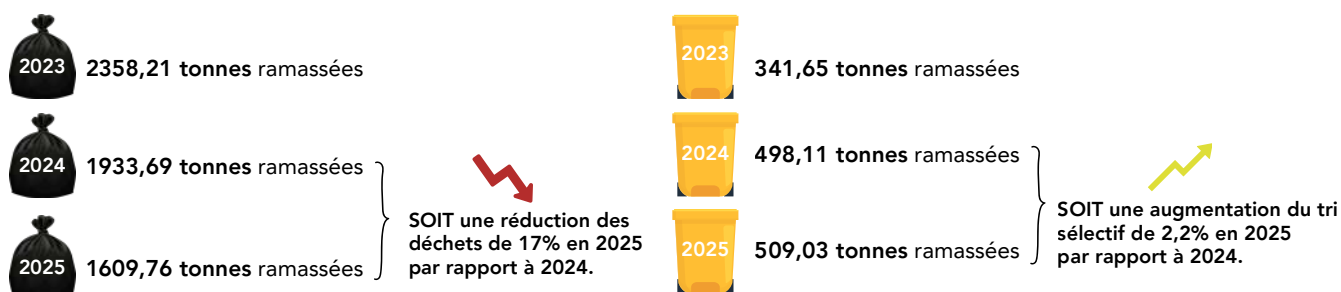
Voici au 15 avril 2025, la répartition des modes de gestion de collecte et le périmètre desservi :



## ➤ La collecte des déchets

Les valeurs des tableaux ci-dessous sont exprimées en tonnes :

| Ordures ménagères (sacs noirs) |                         |               |                | Tri sélectif (sacs jaunes) |                         |               |               |
|--------------------------------|-------------------------|---------------|----------------|----------------------------|-------------------------|---------------|---------------|
|                                | Collecte bac individuel | Collecte PAV  | Total          |                            | Collecte bac individuel | Collecte PAV  | Total         |
| 1 <sup>er</sup> trimestre      | 175,12                  | 204,14        | <b>379,26</b>  | 1 <sup>er</sup> trimestre  | 39,86                   | 82,92         | <b>122,78</b> |
| 2 <sup>ème</sup> trimestre     | 164,56                  | 228,48        | <b>393,04</b>  | 2 <sup>ème</sup> trimestre | 38,22                   | 97,34         | <b>135,56</b> |
| 3 <sup>ème</sup> trimestre     | 201,92                  | 249,38        | <b>451,30</b>  | 3 <sup>ème</sup> trimestre | 30,58                   | 103,96        | <b>134,54</b> |
| 4 <sup>ème</sup> trimestre     | 152,20                  | 233,96        | <b>386,16</b>  | 4 <sup>ème</sup> trimestre | 16,63                   | 99,52         | <b>116,15</b> |
| Annuel                         | <b>693,80</b>           | <b>915,96</b> | <b>1609,76</b> | Annuel                     | <b>125,29</b>           | <b>383,74</b> | <b>509,03</b> |



Nous constatons donc, une nette augmentation du tri général sur la collectivité.

## ➤ La quantité de déchets par habitant

La collectivité a collecté en 2025, par habitant :



En France, selon l'ADEME, la moyenne se situe à **223.5 kgs/an/habitants** pour les ordures ménagères et à **34.5 kgs** d'emballages (hors verre, papier graphique et carton de déchetterie).



**550 TONNES**  
de verre en 2025

512 tonnes en 2024,  
soit une progression de 7,4%



**144 TONNES**  
de papier en 2025

138 tonnes en 2024,  
soit une progression de 4,3%

## ➤ La déchetterie



# 232

Fréquentation quotidienne  
(en moyenne)

- Une barrière avec ouverture par badge a été installée afin de réserver et sécuriser l'accès aux habitants du territoire.
- La signalétique au sol pour la circulation des véhicules a été revue.
- Une convention et une tarification ont été mises en place pour l'accès des professionnels sur le site.



## B - La piscine



# 6995

Entrées simples



# 4035

Personnes  
en cours collectifs



# 109

Entrées offertes  
aux enfants durant l'été



# 567

Cours natation (collectifs)



# 6125

Associations  
(plongée et natation)



# 9231

Cours piscine écoles



# 27 062

Entrées globales en  
2025



## 08 - Pôle social

### A - Les chiffres en 2025

 **4427**  
contacts téléphoniques

 **141**  
adhésions au Pôle

 **904**  
personnes accueillies

 **16**  
apprenants  
**Ateliers d'alphabétisation**

 **202**  
orientations de  
bénéficiaires du RSA

 **2378**  
accompagnements individuels  
**Accompagnement France Services**

 **114**  
accompagnements individuels  
**Accompagnement France Services en itinérance  
sur le territoire de la Communauté de communes**

- 29 personnes à Lérans
- 45 personnes à La Bastide sur l'Hers
- 11 personnes à Dun
- 29 personnes à Rieucros

 **39**  
entretiens d'accompagnement  
**Point Conseil Budget (PCB)**

 **502**  
bénéficiaires  
**Centre Local d'Information et  
de Coordination (CLIC)**

### B - L'accompagnement Numérique

 **925**  
La Cyberbase :  
visites en accès libre

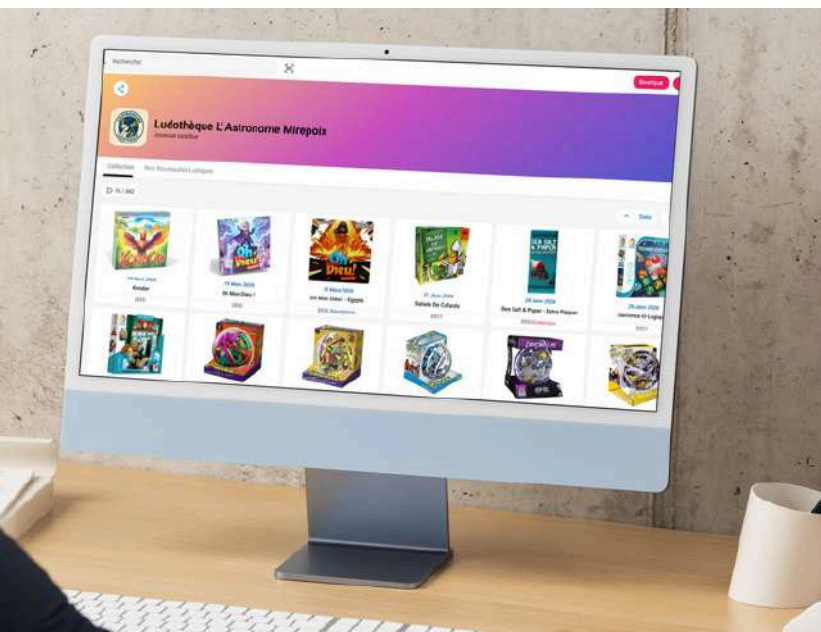
 **1242**  
La Cyberbase :  
visites en ateliers collectifs

 **426**  
Accompagnements individuels  
(Conseiller numérique)

## C - La Ludothèque

 **176**  
Familles

 **632**  
Prêts de jeux



### NOUVEAU CATALOGUE EN LIGNE !

En 2025, la ludothèque a créé un catalogue de jeux de société en ligne en partenariat avec trois adolescents adhérents. Il permet de référencer tous les jeux de la ludothèque depuis la plateforme "My ludo", accessible depuis votre canapé.

## D - Le Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP)

En 2025, il y a eu 95 séances proposées aux familles (332.5 heures d'ouverture), réparties entre les mercredis matin (43 accueils), les samedis matin (11 accueils) et les jeudis après-midi (41 accueils).

 **+ 37**  
nouvelles familles

 **80**  
enfants accueillis (dont 49 nouveaux)



## E - L'Animation Collective Famille (ACF)

Le Pôle Social continu de proposer des activités pour lutter contre l'isolement et favoriser le lien social notamment grâce à l'intergénérationnalité et l'interculturalité :

 **7**  
ateliers cuisine

 **40**  
travaux d'aiguilles

## F - Le jardinage

### ➤ Le jardin partagé

En 2025 poursuite de la plantation des haies pour protéger les plantations et 10 nouveaux arbres fruitiers sont venus compléter le verger. Expérimentation de culture « sol vivant » pour couvrir une partie du sol.

Création d'un atelier d'initiation au jardinage « le jardin des possibles » en partenariat avec la Mission Locale. Douze jeunes pris en charge par la Mission Locale se sont investis durant 8 ateliers.

## G- Le CLIC

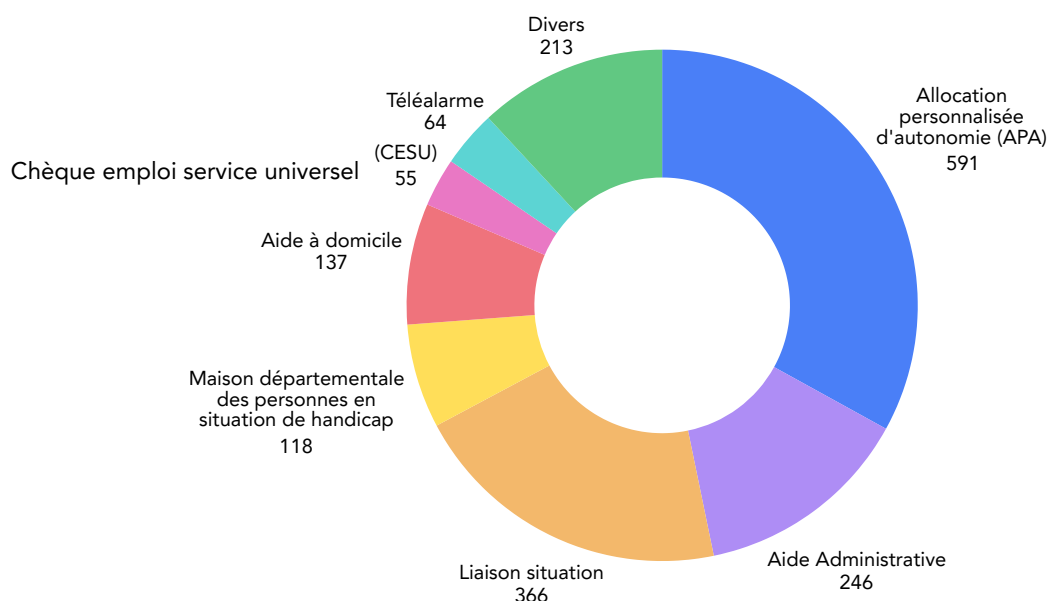
 **411**

Visites à domicile pour 268 personnes

 **343**

rendez-vous au bureau pour 197 personnes

Nature des sollicitations



## 09 - Service Enfance-Jeunesse

---

- **Écriture et mise en place du nouveau Projet Educatif De Territoire (PEDT) et du Projet Educatif des structures de loisirs de la CCPM 2025-2029.**

Défini par le Code de l'Éducation, le PEDT est un outil commun conçu en concertation avec les acteurs éducatifs locaux par le service. Il a pour but de coordonner les activités éducatives proposées aux enfants et aux jeunes de 0 à 25 ans en dehors des temps scolaires tout en assurant une cohérence et une continuité éducative. Le projet éducatif s'articule autour d'orientations politiques et d'axes éducatifs.

### Les axes éducatifs :

1. Enrichir le bagage culturel des enfants et des jeunes à travers l'Art, le Sport, les Traditions du territoire et du monde.
2. Favoriser l'égalité et la réussite éducative de tous les enfants et les jeunes.
3. Soutenir la parentalité en développant le lien avec les familles du Territoire.
4. Encourager les enfants, les jeunes et les familles à devenir les Eco-Citoyens d'aujourd'hui et de demain.

### Les orientations politiques :

- Accompagner les enfants et les jeunes dans leur développement en tant que futurs citoyens et promouvoir les principes du vivre ensemble.
- Permettre aux enfants et aux jeunes d'être acteurs de leur territoire.
- Soutenir les familles dans leur parentalité et permettre une continuité éducative tout au long du parcours de l'enfant et de leurs familles.
- Promouvoir « l'ouverture vers l'extérieur » en encourageant les publics à découvrir, se questionner et développer un esprit critique.

- **Nouveau poste dans le service : Auxiliaire de Vie de Loisirs (AVL)**

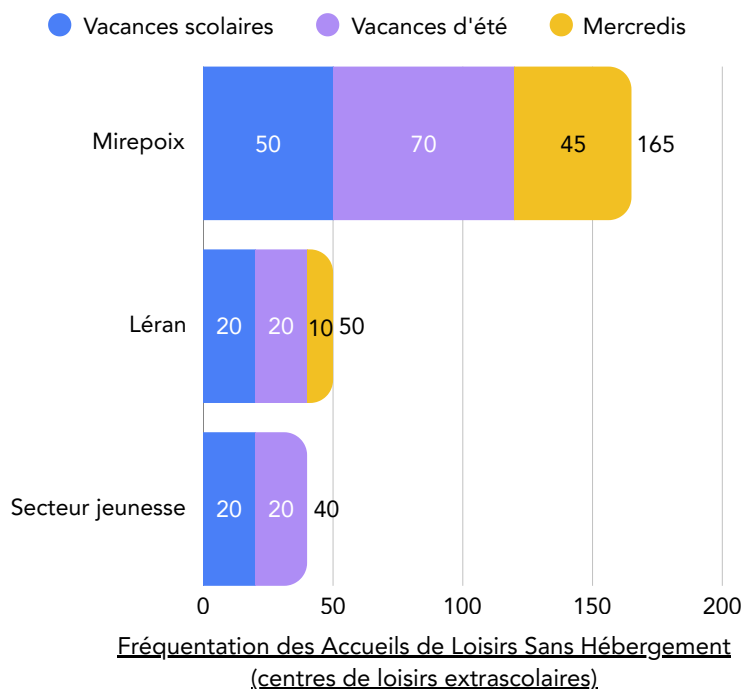
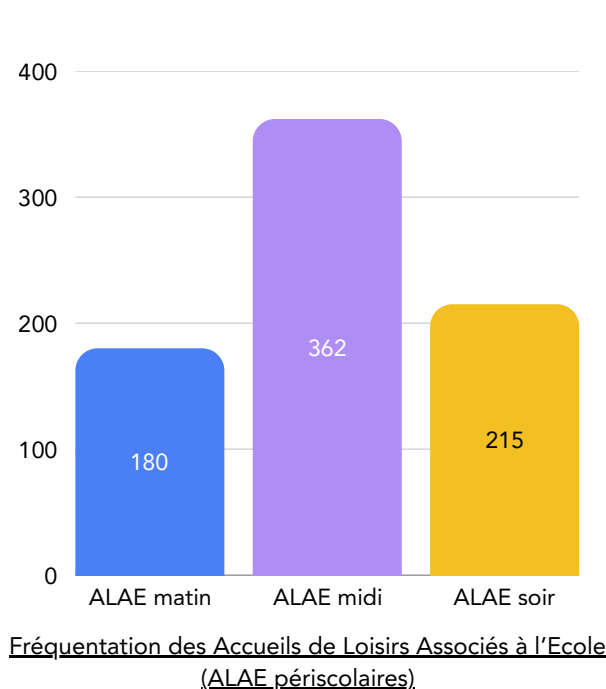
Dans le cadre de la politique inclusive, la collectivité a créé un nouveau poste dans le service : Auxiliaire de Vie de Loisirs (AVL). L'AVL assure l'accueil des enfants à besoins spécifiques (notifiés MDPH ou non) au sein des différentes structures en prise en charge individuelle et/ou collective.

- **La garderie de Moulin-Neuf devient un ALAE**

Passage en Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) de la garderie de Moulin-Neuf en janvier 2025 et mise en place d'une nouvelle équipe à la rentrée de septembre 2025.



## B - Fréquentation des Accueils de Loisirs :



| Enfants et Jeunes en situation de handicap (notifiés MDPH) accueillis sur les structures en 2025 |                          |                                   |                   |                         |                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|-------------------|-------------------------|-------------------|
| ALAE (période scolaire)                                                                          |                          | ALSH mercredis (période scolaire) |                   | ALSH (période vacances) |                   |
| Structures                                                                                       | Nombres d'enfants        | Structures                        | Nombres d'enfants | Structures              | Nombres d'enfants |
| ALAE Aigues-Vives                                                                                | 1                        | ALSH Lérans                       | 4                 | ALSH Lérans             | 5                 |
| ALAE Rieucros                                                                                    | 1                        | /                                 | /                 | ALSH Mirepoix           | 1                 |
| ALAE Mirepoix                                                                                    | 1 + classe ULIS (env 10) | /                                 | /                 | ALSH Junior             | 2                 |
| <b>Total</b>                                                                                     | <b>13</b>                | <b>Total</b>                      | <b>4</b>          | <b>Total</b>            | <b>8</b>          |

## C - Projets et activités mises en place sur l'année :

"The Voice" concours de chant, ateliers créatifs avec le Pôle Social, projet intergénérationnel avec l'EHPAD de Mirepoix, atelier musique au secteur jeunesse, organisation de veillées à thèmes, sorties vélo, marché de Noël, bivouac au ski, séjour mer à Sérignan...

# 10 - Chantier d'insertion intercommunal

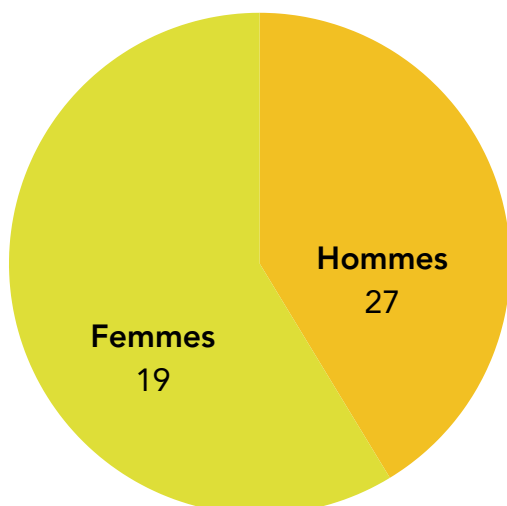
## A - Les postes : bilan et caractéristiques

- Nombre de postes d'insertion conventionnés par l'Etat : **27 postes** (soit 20,03 ETP au 31 décembre)
- Nombre de postes réellement occupés pendant l'année : **20.37 ETP**
- Taux moyen d'occupation des postes d'insertion : **100,34 %**
- Nombre d'heures travaillées par les salariés en insertion : **37 077 heures.**
- Durée moyenne du parcours en Accompagnement Chantier Insertion (ACI) des personnes sorties pendant l'année : **125,7 mois.**
- Nombre de salariés en insertion embauchés pendant l'année : **35.**

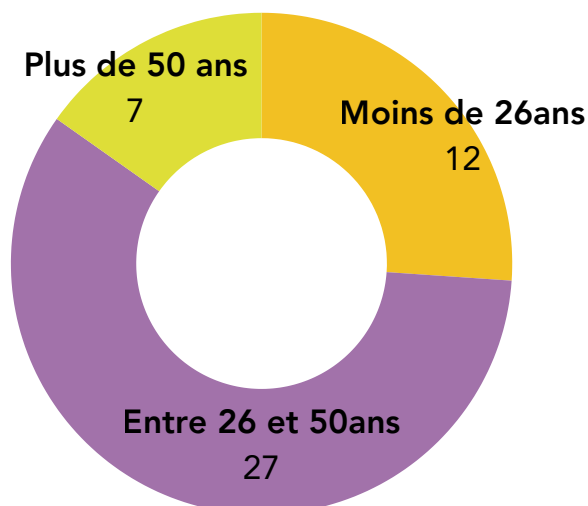
## B - Salariés en insertion

Nombre de salariés en transition professionnelle présents au cours de l'année : 46

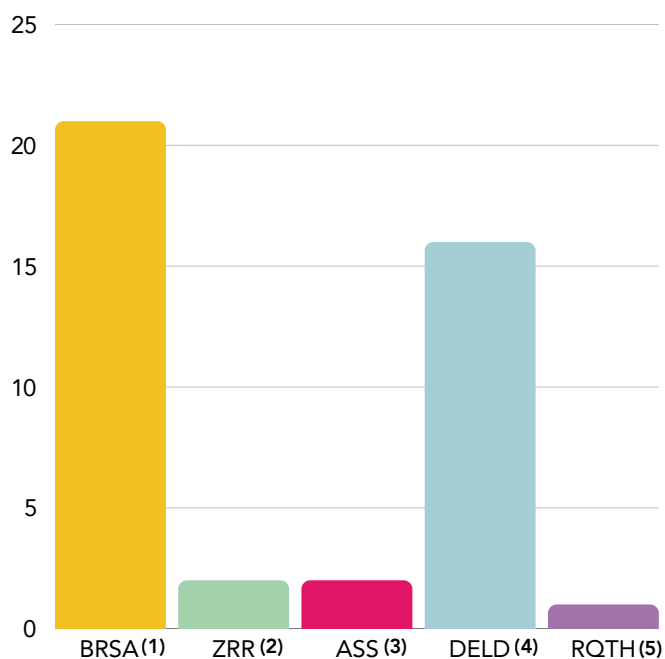
Répartition Hommes / Femmes



Répartition par tranches d'âges

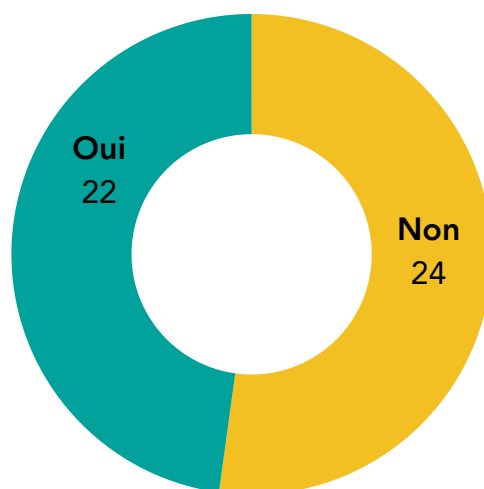


## Public prioritaire

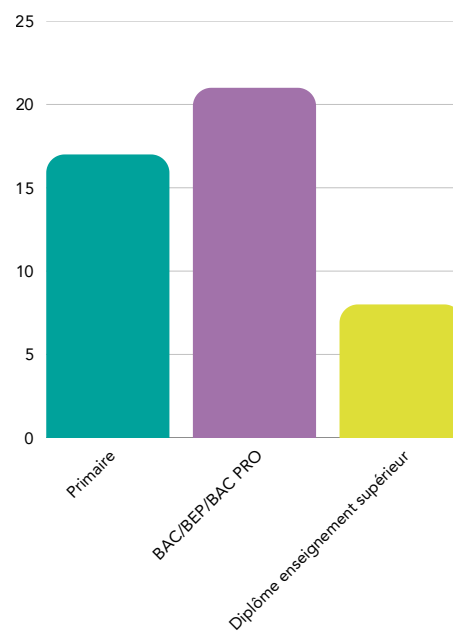


(1) Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (3) Allocation de Solidarité Spécifique  
 (2) Zone de Revitalisation Rurale (4) Demandeur d'Emploi de Longue Durée  
 (5) Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé

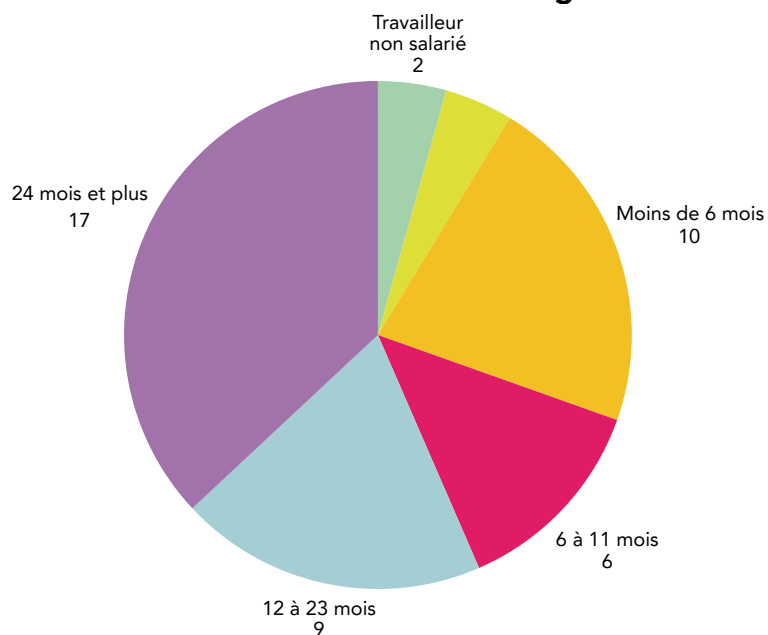
## Bénéficiaires du RSA



## Niveau d'études



## Ancienneté dans le chômage



## D - Salariés en insertion : le suivi

**Nombre de salariés sortis : 16** sorties validées + 2 sorties non validées (santé, parcours moins de 3 mois, salarié de retour dans la structure)

| Sorties                                                                                   | Réalisées | Pourcentage   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|
| <b>Total validées</b>                                                                     | <b>16</b> | <b>100%</b>   |
| <b>SORTIES DYNAMIQUES</b>                                                                 | <b>7</b>  | <b>43,75%</b> |
| <b>Emploi durable</b>                                                                     | <b>1</b>  | <b>6%</b>     |
| Embauche en CDI non aidé par un autre employeur                                           |           |               |
| Embauche en CDI aidé par un autre employeur                                               |           |               |
| Embauche en CDI dans la structure                                                         |           |               |
| Embauche en CDD (sans aide publique) ou intérim d'une durée de 6 mois et plus             | 1         |               |
| Intégration dans la fonction publique                                                     |           |               |
| Création ou reprise d'entreprise                                                          |           |               |
| <b>Emploi de transition</b>                                                               | <b>2</b>  | <b>12,75%</b> |
| Embauche en CDD (sans aide publique) ou intérim de moins de 6 mois par un autre employeur | 2         |               |
| Embauche en contrat aidé en CDD par un autre employeur (hors IAE)                         |           |               |
| <b>Sorties positives</b>                                                                  | <b>5</b>  | <b>19%</b>    |
| Embauche pour une durée déterminée dans une autre SIAE                                    | 1         |               |
| Entrée en formation                                                                       | 3         |               |
| Autres sorties reconnues positives                                                        |           |               |
| Prise des droits à la retraite                                                            |           |               |
| <b>Autres sorties</b>                                                                     | <b>9</b>  | <b>56,25%</b> |
| Chômage                                                                                   | 9         |               |
| Inactif                                                                                   |           |               |
| Sans nouvelle                                                                             |           |               |



# 11 - La médiathèque intercommunale

## A - Quelques chiffres



1 Médiathèque centre  
Mirepoix



2 Points lecture  
Limbrassac & Camon



2 bibliothèques de réseau  
Dun & Lérans

56h30 d'ouverture hebdomadaire du lundi au samedi. Il y a toujours une bibliothèque du réseau ouverte chaque jour soit 6 jours sur 7



1 Point culture  
La Bastide-sur-l'Hers



2198 inscrits actifs \*



61 646 prêts de  
documents par an

\*et de nombreux « fréquentants » (non-inscrits mais qui viennent lire, travailler, jouer aux jeux vidéo, faire des recherches sur internet...)

### Top 3 des documents les plus empruntés



La Biblionomade a assuré  
51 animations sur le territoire

## B - Nouveaux services

- PNB (Prêt de livres numériques en médiathèque) en partenariat avec la BDA.
- Acquisition de **liseuses** pour les prêts aux particuliers.
- Prêt de **lecteurs DVD**.

## Création d'une nouvelle bibliothèque

« La parenthèse » a été créée à La Bastide sur l'Hers. Un lieu dédié à la lecture publique a ouvert ses portes à la rentrée de septembre 2025 dans un espace dévolu aux activités créatives et culturelles au rez-de chaussée de la mairie.

Des travaux ont été réalisés afin de rendre la grande salle chaleureuse et agréable.

Elle est ouverte de 15h à 18h tous les vendredis.

Une équipe de bénévoles est venue rejoindre les rangs de l'équipe mixte : ( bénévoles & salariés) du réseau de lecture.

## 12 - Services administratifs

### La Communication



3332 suivis sur Facebook

+ 332 abonnés



493 followers sur Instagram

+ 127 abonnés



663 abonnés LinkedIn

+ 148 abonnés



1794 abonnés

### Nouvelle application du territoire

Intramuros est l'application mobile indispensable pour rester connecté à la vie locale de votre commune et des environs.

Pensée pour les citoyens, elle vous permet d'accéder facilement à toutes les informations utiles, en temps réel.

- Agenda
- Actualité
- Infos pratiques
- Signaler un problème

- Edition d'une newsletter mensuelle
- Création de l'ensemble des supports de communication de l'ensemble des services intercommunaux (affiches, flyers, livrets, autocollants, panneaux, site, plaquettes...)
- Communication interne
- Organisation des événements officiels

### Les assemblées communautaires



Conseils Communautaires

14



Délibérations adoptées

171



## **Communauté de Communes du Pays de Mirepoix**

30 cours du Maréchal de Mirepoix  
09500 Mirepoix

### **Crédits photos :**

©Communauté de Communes

**Directeur de publication et rédaction :** Service communication

**Photos et illustrations :** ©Canva

Réalisé en 2026.